



En exercice : 59
Présents : 53
Votants : 57

Séance du 06 juillet 2026

Le six juillet Deux Mille Vingt-Six à Vingt Heures, les membres de la Communauté de Communes du Pays de Craon, légalement convoqués le 30 juin 2026, se sont réunis au Centre administratif intercommunal à Craon, sous la Présidence de **M. Christophe LANGOUËT** - Président

Étaient Présents :

ASTILLÉ
ATHÉE
BALLOTS
BOUCHAMPS LES CRAON
BRAINS SUR LES MARCHES
CHÉRANCÉ
CONGRIER
COSMES
COSSÉ LE VIVIEN

COURBEVEILLE
CRAON

CUILLÉ
DENAŽÉ
FONTAINE COUVERTE
GASTINES
LA BOISSIÈRE
LA CHAPELLE CRAONNAISE
LA ROË
LA ROUAUDIÈRE
LA SELLE CRAONNAISE
LAUBRIÈRES
LIVRÉ LA TOUCHE
MÉE
MÉRAL
NIAFLES
POMMERIEUX
QUELAINES SAINT GAULT
RENAZÉ

SAINT AIGNAN SUR ROË
SAINT ERBLON
SAINT MARTIN DU LIMET
SAINT MICHEL DE LA ROË
SAINT POIX
SAINT QUENTIN LES ANGES
SAINT SATURNIN DU LIMET
SENONNES
SIMPLÉ

TRIDON Fabrice, GEUSSELIN Stéphanie, titulaires
MARTIN-FERRÉ Nadine, titulaire
CLAEREBOUT Évelyne, CHAUVIN Maxime, titulaires
GAUBERT Jean-Eudes, titulaire
FRABOUL Yannick, suppléant
VALLÉE Jean-Luc, titulaire
TISON Hervé, titulaire
COUËFFÉ Dominique, titulaire
LANGOUËT Christophe, DOREAU Jean-Sébastien, MANCEAU Laurence, GAUMÉ Willy, BERTHOMÉ Anna, titulaires
BRETON Robert, titulaire
de GUÉBRIANT Bertrand, GUIARD Philippe, MAHIER Aurélie, LANVIERGE Quentin, RAGARU Edit, LAIRY Lionel, MÉVITE Anne, titulaires
/
GOHIER Odile, titulaire
/
BERSON Christian, titulaire
TESSIER Jean-Pierre, titulaire
GAROT Rémi, titulaire
/
JULIOT Thierry, titulaire
JOUFFLINEAU Chantal, BELOUARD Guillaume, titulaires
CHABOT Hervé, titulaire
MÉZIÈRES Hervé, titulaire
BAHIER Alain, titulaire
CHAMARET Richard, DAMOUR Anne-Marie, titulaires
BONNIER Stéphane, titulaire
RESTIF Vincent, titulaire
LEFÈVRE Laurent, ROGER-COUSIN Priscilla, GENDRY Hugues, titulaires
PELLUAU BIANCHI Alexandre, PROD'HOMME Tanguy, LE GUENNEC Aurélie, BALOCHE Dorinne, titulaires
GUILLET Vincent, titulaire
JONCHERAY Quentin, titulaire
BOURBON Aristide, titulaire
GILLES Pierrick, titulaire
BEUCHER Clément, titulaire
GUINEHEUX Dominique, titulaire
ROGER Steve, titulaire
POIRIER Bruno, titulaire
BARREAU Anthony, titulaire

Étaient excusés : BECQUET Vincent (Congrier), HINCELIN Marie-Noëlle (Cuillé), GOUPILLAT Daniel (Cuillé), BASLÉ Jérôme (Fontaine-Couverte), PELTIER Alexandra (St Aignan sur Roe)

Étaient absents : SORIEUX Vanessa (Brains-sur-les-Marches), CHADELAUD Gaétan (La Roe),

Membres titulaires ayant donné pouvoir :

BECQUET Vincent a donné pouvoir à TISON Hervé
HINCELIN Marie-Noëlle a donné pouvoir à CLAEREBOUT Evelyne

PELTIER Alexandra a donné pouvoir à GUILLET Vincent
GOUPILLAT Daniel a donné pouvoir à CHAUVIN Maxime

Secrétaire de Séance : Élu **M. JULIOT Thierry**, désigné en application de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

OBJET 2026-06/164 : AFFAIRES GÉNÉRALES

Séance du : 06 juillet 2026

OBJET 2026-06/164: AFFAIRES GÉNÉRALES
RÉFÉRENTS COMMUNAUX - MANDATURE 2026

M. Christophe LANGOUËT, Président, rappelle au Conseil communautaire qu'une liste de thématiques a été transmise à l'ensemble des communes le 17 avril afin que chacune d'elle puisse désigner un « référent communal » dans chaque domaine qu'elle souhaite :

- **Santé** : il diffuse auprès des élus municipaux et des habitants des informations pratiques sur les actions de prévention et d'éducation à la santé et sur les services de santé disponibles. Il est informé régulièrement sur les enjeux des politiques de santé publique et les projets du Contrat Local de Santé. Il participe aux travaux de réflexion collective sur les besoins de santé. Il relaie les attentes des habitants de la commune et du territoire. Il accompagne et assiste le déploiement des actions de santé de la Communauté de communes et du CIAS au sein de la commune. Il facilite la mobilisation des acteurs locaux.
- **Voirie** : il recense les besoins et participe à la définition des programmes de travaux. Il prépare les conditions de réalisation des chantiers intercommunaux (demande élagages aux particuliers, ...) et fait le lien avec les riverains. Il suit avec le responsable intercommunal le déroulement des chantiers.
- **Eau-Assainissement** : il recense les travaux d'aménagements communaux situés en agglomération (aménagements urbain/bourg, projets de lotissements, effacements réseaux, renouvellement des voiries en agglomération, etc...). Il informe le service intercommunal des projets, il participe aux réunions de chantiers liées aux réseaux (Eau potable/Assainissement/eau pluviale). Il réalise le lien avec les services de la mairie et le lien avec les riverains.
- **Bâtiments économiques et logements intercommunaux** : il est le référent local pour les bâtiments économiques et les logements intercommunaux de sa commune. Il peut être sollicité par les entreprises locataires et en réfère au service Économie Emploi Logement. Il sera informé par les services référents des travaux à réaliser sur les bâtiments économiques et les logements intercommunaux. Il peut être amené à coordonner des petits travaux à effectuer sur ces bâtiments par des artisans, ou les services de sa commune en lien avec l' élu ou le technicien intercommunal.
- **Culture** : il diffuse auprès des élus municipaux et des habitants des informations pratiques sur les actions culturelles. Il peut participer à l'écriture et au suivi du projet culturel de territoire et le Schéma développement de la lecture publique. Il aide à l'organisation des événements culturels intercommunaux dans sa commune (ex: spectacles, résidence, animation EEA ou Lecture publique) Il fait le lien entre les services intercommunaux et les services communaux et les associations communales dans l'organisation des événements et accueils des publics. Il est invité aux différentes manifestations (auditions et actions de l'Établissement d'Enseignements Artistiques (EEA), à la présentation de la saison culturelle...). Enfin, il est destinataire des supports de communications du Pôle Culture (newsletter, programme saison culturelle...).
- **Tourisme** : le conseil d'administration de l'association « Tourisme en Pays de Craon » est composé notamment de membres de droit, élus des 37 communes ainsi que du Vice-président de la Communauté de Communes en charge du Tourisme.
- **Déchets** : il est le référent local en matière de gestion des déchets. Il fait le lien avec la communauté de communes pour faire remonter les problématiques de terrains pour la collecte, les changements de plannings (jour férié par exemple), les dépôts sauvages, les points de collectes, etc. Il participe aux réflexions sur d'éventuels changements de collecte et de gestion des déchets au sein de la commune. Il facilite le lien avec les actions environnementales et de sensibilisations liées aux déchets auprès des usagers, des scolaires, des entreprises et des associations.
- **Petite Enfance** : il contribue à l'élaboration, au suivi et à l'évaluation des politiques sociales menées à l'échelle intercommunale. Il fait remonter les besoins du terrain pour valoriser les enjeux suivants : maintien de l'offre d'accueil pour tous, adapter nos offres d'accueil en fonction des besoins, accompagner les familles, garantir un accueil de qualité et garantir une cohérence et un équilibre budgétaire. Vous êtes tous concernés même si vous ne possédez pas de structure d'accueil sur votre commune.

Étant précisé que cette désignation répond à la Loi Engagement et Proximité dans le sens de l'implication des référents et donc des communes. Ces représentants communaux peuvent être autres que des conseillers communautaires.

La liste des « référents communaux » proposés par les communes figure en ANNEXE 1.

Le Conseil communautaire, après avoir délibéré :

Présents : 53

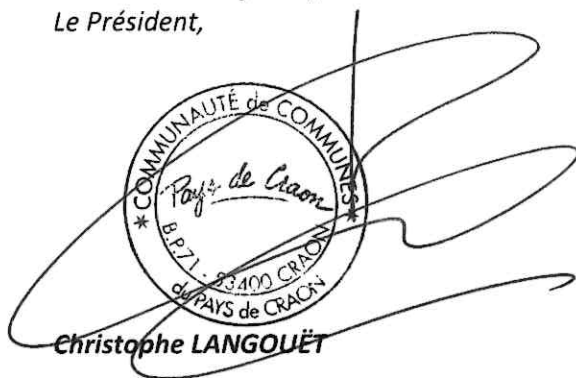
Votants : 57 (par le jeu des pouvoirs)

À L'UNANIMITÉ (57 votants)

⇒ **ARRÊTE** la liste des référents communaux tel que proposé en annexe.

*Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Craon, le 10 juillet 2026*

*Pour extrait conforme,
Le Président,*



Christophe LANGOUËT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-200048551-20260710-DELIB202606164-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/07/2026

Affichage : 16/07/2026

Pour l'autorité compétente par délégation



Le secrétaire de séance,



Thierry JULIOT